

Commission d’Ethique, de Déontologie et d’Intégrité scientifique

Compte-rendu de la réunion du Lundi 18 Septembre 2023

Présents : Pierre-François Dequin (président de la commission), Christian R. Andres (réfèrent de l’intégrité scientifique), Guillaume Desoubeaux, Arsène Gambier, Éric Pichon, Yves Gruel, Théodora Bejan-Angoulvant, Dominique Baetz, Romain Miguel Montanes, Victoire Leroy, Elie Tanghano

Excusés : Claude Ophèle Rossetto, Mahtab Samimi, Franck Bruyère, Thomas Hébert

Point N°1 à l’ordre du jour : actualisation de la charte des facultés de Médecine

Les propositions soumises par la commission d’éthique, de déontologie médicale et d’intégrité scientifique (CED, cf. compte-rendu de la réunion du 26/06/2023) ont toutes été acceptées et validées par le conseil de faculté. A seulement été ajoutée une mention sur la nécessité pour le président de la CED de faire approuver ses éventuelles demandes d’activités accessoires par le doyen ou toute personne par lui désignée.

Point N°2 à l’ordre du jour : analyse de deux demandes concernant l’organisation d’événements au sein de la faculté de médecine

Monsieur le Pr Loïc Vaillant souhaite organiser un congrès de dermatologie sur les maladies lymphatiques. Comme elle a pu le faire par le passé (cf. compte-rendu de la réunion du 10/01/2022), la CED propose de rappeler au Pr Vaillant les obligations qui lui incombent pour la mise en place d’un tel événement : les stands des partenaires industriels doivent rester confinés dans une salle hors de portée du grand public – et notamment des étudiants – qui pourrait être à-même de circuler au sein de l’établissement. Une installation sur le site André Gouazé de La Riche ou dans une des deux salles de conférence du rez-de-chaussée du site Tonnellé pourrait constituer une solution.

Les étudiants d’odontologie s’interrogent sur la possibilité d’accueillir des partenaires industriels sur le site de la faculté de médecine. Il est proposé de soumettre cette demande à l’avis préalable du doyen de la faculté d’odontologie.

Point N°3 à l’ordre du jour : bilan des activités accessoires des HU en 2021 et 2022

Le *listing* complet des activités accessoires a été diffusé aux membres de la CED, après anonymisation de tous les noms des professionnels concernés. Son bilan indique que, respectivement, sept et dix praticiens ont

dépassé en 2021 et 2022 le seuil recommandé par la CED. Cet état des lieux sera adressé à la direction par le président de la CED, M. le Pr Pierre-François Dequin. Il semble également nécessaire de rappeler les règles d'usage.

Point divers non inscrit à l'ordre du jour

Monsieur le Pr Christian R. Andres, référent de l'intégrité scientifique, annonce la tenue d'une conférence sur le plagiat par Mme Hélène Maurel-Indart, le vendredi 29 septembre à 14h, amphithéâtre Varvoux (site du Plat d'Etain).

Les points inscrits à l'ordre du jour et non traités seront abordés lors de la prochaine réunion. La séance est levée, et la prochaine réunion de la commission est fixée au lundi 13 Novembre 2023 à 17h00, vraisemblablement dans la salle de réunion recherche du premier étage de la faculté de médecine. Une proposition de calendrier pour les prochaines réunions sera prochainement diffusée par M. le président.

Compte-rendu rédigé *a posteriori* par Guillaume Desoubeaux le 19/09/2023